RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

SECTEUR: AGRO-INDUSTRIE

METIER: TRANSFORMATEUR DE CACAO

NIVEAU DE QUALIFICATION: OUVRIER QUALIFIÉ



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

• Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres:

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 PADESCE-MINEFOP;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE METHODOLOGUE

NOMS ET PRÉNOM	STRUCTURE
M. NJOYA Jean	PADESCE
Dr NOEL KONAI	MINEFOP
Dr BONONGO Mathias	MINEFOP

EQUIPE DE REDACTION

Attributions	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
Script	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	Point Focal MINADER	694 156 277
	ELOUNDOU Eugène François Xavier		675 449 533
Membres	PETAGOU DJATCHEU Igor Landry	Professionnel	696 576 787
	MBOUMA GOUETH François		697 109 573
	SINGUI Samuel		691 108 805

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de transformateur de cacao (Niveau de qualification : Ouvrier qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Métier – Compétences.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-joint trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

LISTE DES ABREVIATIONS

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
HACCP	Hazards Analysis Critical Controls Points
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE	2
SUPERVISION TECHNIQUE	3
EQUIPE METHODOLOGUE	
EQUIPE DE REDACTION	5
REMERCIEMENTS	6
LISTE DES ABREVIATIONS	
PRÉSENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION	9
SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	
PREMIÈRE PARTIE	
ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	
ASPECTS DE MISE EN ŒUVRE	
DONNEES ADMINISTRATIVES	
BUTS DE LA FORMATION	
INTENTIONS ÉDUCATIVES	
MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	
LOGIGRAMME	
DEUXIÈME PARTIE	
Se situer au regard du métier et de la formation.	
Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	
S'insérer dans la vie sociale	
Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
Utiliser les fonctions de base en informatique	
Utiliser les mathématiques en contexte professionnel	
Réaliser les schémas des procédés alimentaires	
Appliquer les notions de technologies de base relatives à la biochimie et microbiologie	
S'approvisionner en matières premières et intrants	
Mettre en œuvre et contrôler les opérations de transformation, de conditionnement et de stoc	
Entretenir le poste et matériel de travail	
Surveiller la qualité des matières premières et des produits	
Utiliser les appareils techniques	
Définir les nouveaux équipements et procédés	
Planifier la démarche qualité	
Mettre en œuvre les techniques de commercialisation	
Respecter la législation du travail	
Appliquer une démarche entrepreneuriale	
S'intégrer en milieu de travail	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	

PRÉSENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION

L'Approche par Compétences (APC) a été conçue à partir de théories et de modèles connus et diffusés dans la littérature spécialisée en sciences de l'éducation. Il s'agit d'une approche éprouvée qui a évolué au Québec (Canada) à l'intérieur de la production de programmes d'études depuis 30 ans et qui a été adoptée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'APC est, pour l'essentiel, une démarche de conception de référentiels de formation reposant sur l'analyse des tâches accomplies dans le cadre d'un métier ou d'une profession et sur leur traduction en compétences.

L'APC, pour l'enseignement en formation professionnelle et technique, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'apprenant à mobiliser des ressources individuelles et externes, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.

En formation professionnelle et technique, les référentiels de formation visent d'une part à former des personnes qui auront les compétences nécessaires pour réussir leur intégration sur le marché du travail, à exercer leur métier, à évoluer dans leur exercice professionnel, et d'autre part à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée. Bien qu'il existe plusieurs définitions de la notion de compétence, le secteur de la formation professionnelle et technique la décrit comme le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.).

L'élaboration de référentiels de formation s'insère dans un processus qui va de l'analyse des besoins de formation au suivi de l'implantation des référentiels de formation. Le schéma ci-après présente les étapes de conception d'un référentiel de formation. Toutes ces étapes permettent de définir les composantes d'un référentiel de formation et de faire en sorte que, chaque fois, ce qui suit dérive de ce qui précède.

Processus d'élaboration d'un référentiel de formation							
DI '6" ('	-	Étude sectorielle et préliminaire des besoins en					
Planification		compétences (ESPBC)					
	-	Orientations de développement des curricula					
Conception et production	-	Analyse de la situation de travail					
	-	Définition des buts et des compétences du Référentiel					
		Métier-Compétences (RMC)					
	-	Rédaction du Référentiel de Formation (RF)					
	-	Validation du Référentiel de Formation (RF)					
	-	Rédaction du Guide Pédagogique (GP)					
	-	Rédaction du Référentiel d'Évaluation et de					
		Certification (REC)					

	 Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM)
Application et suivi	 Expérimentation Approbation du référentiel de formation Implantation Collecte de données sur l'application des référentiels de formation conduisant à une actualisation, s'il y a lieu

En formation professionnelle et technique, le référentiel de formation est un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Celles-ci sont traduites soit en comportement soit en situation. Le référentiel de formation est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour atteindre les compétences.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence en matière d'enseignement et d'apprentissage. Les compétences du référentiel de formation présentent une description des résultats attendus par la formation. Ils ont une influence directe sur le choix des activités d'apprentissage et sur l'enseignement. Par ailleurs, le référentiel de formation ne comprend pas les activités d'apprentissage, les contenus de cours, les stratégies et les moyens d'enseignement.

Le référentiel de formation est aussi un outil de référence en matière d'organisation pédagogique. En effet, sa mise en œuvre dans les établissements exige la mobilisation d'un certain nombre de ressources humaines, financières et matérielles, lesquelles sont choisies ou prises en considération dans le respect de ses exigences.

Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis. Ainsi, pour obtenir leur diplôme, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont acquis les compétences du référentiel de formation. Les instruments d'évaluation des apprentissages et de reconnaissance des acquis résultent donc directement de ces compétences.

Les compétences étant les cibles obligatoires du référentiel de formation, leur acquisition est requise pour l'obtention du diplôme. Le référentiel de formation est donc un outil de référence pour la sanction des études. Il permet aux établissements d'enseignement qui ont la responsabilité de son application d'assurer la comparabilité de la formation à l'ensemble des apprenants, dans un souci d'égalité et de justice.

A titre indicatif, le référentiel de formation présente les buts de la formation. Il est composé de :

- D'une brève description du métier visé,
- Des buts de la formation professionnelle et technique adaptée au métier,
- Des données administratives,
- D'une matrice des objets de formation,

- Des intentions éducatives, d'une proposition de logigramme
- Et de la description de chacune des compétences du référentiel.

Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les compétences du référentiel ont un caractère obligatoire. Par ailleurs, celles-ci peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'apprenant, de l'environnement et du milieu du travail.

Finalement, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier à l'entrée du marché du travail.

SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

N°	Énoncé de la compétence	Durée totale	Unités	Traduction	Types
01	Se situer au regard du métier et de la formation	30	2	S	G
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	30	2	С	G
03	S'intégrer dans la vie sociale	30	2	S	G
04	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	30	2	S	G
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	45	3	С	G
06	Utiliser les mathématiques en contexte professionnel	45	3	S	G
07	Réaliser les schémas des procédés alimentaires	45	3	С	G
08	Appliquer les notions de technologies de base relatives à la biochimie et microbiologie	75	5	С	G
09	S'approvisionner en matières premières et intrants	45	3	С	P
10	Mettre en œuvre et contrôler les opérations de transformation, de conditionnement et de stockage	120	8	С	Р
11	Entretenir le poste et matériel de travail	60	4	С	P
12	Surveiller la qualité des matières premières et des produits	60	4	S	P
13	Utiliser les appareils techniques	75	5	С	P
14	Définir les nouveaux équipements et procédés	45	3	С	P
15	Planifier une démarche qualité	45	3	С	P
16	Mettre en œuvre les techniques de commercialisation	45	3	С	P
17	Respecter la législation du travail	30	2	S	G
18	Appliquer une démarche entrepreneuriale	30	2	С	G
19	S'intégrer en milieu de travail	300	20	С	P
Tot	al	1185	79		



ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Buts du référentiel de formation

Les buts du référentiel de formation présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier. Ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle et technique adaptés au métier.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'apprenant en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du référentiel de formation ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des apprenants, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du référentiel de formation.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle et technique est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

1. Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'apprenant. Elle comprend :

• L'énoncé de la compétence, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants (orientations ministérielles, etc.)

- Les éléments de la compétence, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- Le contexte de réalisation, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, à l'entrée du marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- Les critères de performance, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence (critères particuliers), soit l'ensemble de la compétence (critères généraux). Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2. Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'apprenant pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- L'énoncé de la compétence, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants.
- Les éléments de la compétence, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- Le plan de mise en situation, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'apprenant pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- Les conditions d'encadrement, qui définissent les balises à respecter par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- Les critères de participation, qui décrivent les exigences de participation que l'apprenant doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Matrice des objets de formation

La matrice des objets de formation est un tableau à double entrée qui met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Dans la matrice, on trouve l'énoncé des compétences, la position séquentielle des compétences de même que la durée totale du référentiel de formation. Les compétences particulières à la verticale portent sur des tâches qui caractérisent l'exercice de la profession. Les compétences générales à l'horizontale portent sur des activités de travail plus larges, communes et transférables à plusieurs tâches ou à plusieurs situations.

Compétence particulière

Une compétence particulière est étroitement rattachée à une ou plusieurs tâches du métier. Une première analyse des données recueillies au cours de l'atelier d'AST doit donc permettre de faire ressortir l'information de manière à cerner les tâches qui doivent faire l'objet de compétences particulières. Ces dernières doivent emprunter des caractéristiques des tâches, correspondre à des aspects significatifs du métier, décrire les résultats du travail et contribuer à cerner les principales responsabilités de la personne. Elles doivent aussi conduire à un résultat observable et mesurable.

Compétence générale

Par compétence générale, on entend une activité de travail débordant le cadre immédiat de la pratique du métier. La compétence générale vise des acquis plus profonds et utiles à la vie professionnelle et à d'autres contextes de vie ; elle a la caractéristique d'être transférable, ce qui se manifeste par sa mise en œuvre dans l'accomplissement de diverses tâches.

Durée

La durée totale du référentiel de formation est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'apprenant. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du référentiel de formation pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

ASPECTS DE MISE EN ŒUVRE

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du référentiel de formation et de ses différentes composants (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le référentiel de formation, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'apprenant, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Curriculum

Ensemble intégré des actions planifiées qui doivent assurer la formation de l'apprenant dans un système d'éducation.

Logigramme

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; les compétences sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.

DONNEES ADMINISTRATIVES

Niveau de Qualification : Ouvrier qualifié

Année d'approbation: 2023

Type de sanction :	Ouvrier Qualifié
Nombre d'unités :	79
Formation générale liée aux compétences générales	345 heures
Formation spécifique liée aux compétences particulières	840 heures
Durée totale :	1185 heures

Conditions d'admission:

Pour être admis à la formation d'ouvrier qualifié de transformateur de cacao, le(la) candidat(e) doit être âgé (e) au moins de dix-sept ans, justifiant d'un niveau scolaire de la classe de troisième ou de « form five » dans le sous-système anglophone ou tout autre niveau scolaire équivalent.

BUTS DE LA FORMATION

Ce Référentiel de formation vis à former des ouvriers qualifiés de transformateur de cacao.

L'Ouvrier qualifié-transformateur de cacao est un professionnel qui produit les dérivés du cacao à partir des fèves et des cabosses de cacao. Il est ainsi chargé de transformer les fèves de cacao et cabosses en produits dérivés du cacao. Parmi les processus transformation des fèves de cacao, on note les étapes suivantes : l'acquisition des fèves de cacao ; la caractérisation du lot des fèves, le tri et le séchage des fèves ; la préparation des fèves matures à grignoter et à caraméliser ; la torréfaction et le broyage des fèves ; le pressage des fèves ; le conchage ; le tempérage, ... De manière spécifique, il sera question de l'extraction du beurre de cacao, la fabrication de la poudre de cacao ; la fabrication des chocolats (noir, blanc, au lait, pâte à tartiner), la production des engrais et aliments piscicoles, le conditionnement, l'emballage et la commercialisation des produits dérivés.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, le Référentiel de formation d'**Ouvrier qualifié - Transformateur de cacao** vise à :

1. Rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, soit :

- Lui permettre d'exécuter correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées à la profession.
 - Lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant :
 - L'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires à l'exécution des tâches de la profession ;
 - L'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec les membres de l'équipe et différents intervenants ;
 - Le développement de l'éthique professionnelle et du sens des responsabilités ;

2. Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- Lui permettre de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier de la profession, notamment la réglementation afférente dans le domaine transformateur de cacao ;
- Lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleuse ou travailleur.

3. Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, soit :

- Lui permettre de développer l'autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
- Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

4. Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
- Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

INTENTIONS ÉDUCATIVES

Les intentions éducatives en formation professionnelle et technique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes qui servent de guide aux interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le Référentiel de formation d'Ouvrier qualifié - Transformateur de cacao, les intentions éducatives sont les suivantes :

- Développer chez les apprenants, la capacité d'agir avec professionnalisme ;
- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroitre chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, le souci de mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation ;
 - Développer chez les apprenants, le souci d'amélioration continue.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

La matrice des objets de formation met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

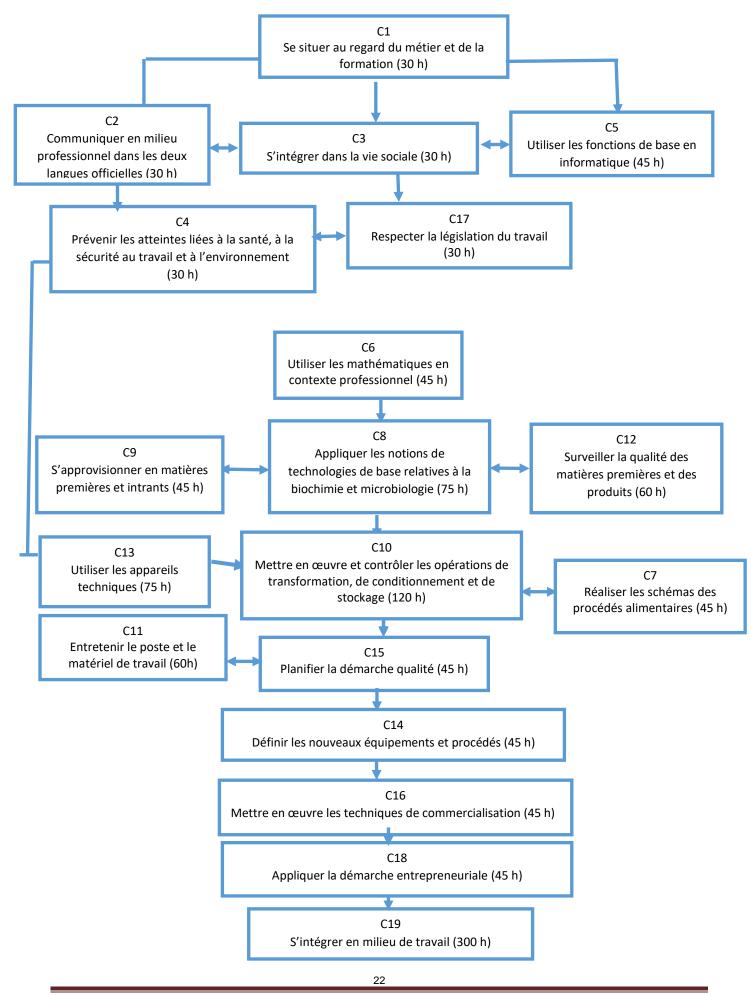
Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (\circ) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) montre, quant à lui, qu'il

existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens fonctionnels pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

										1								
Ouvrier Qualifié Transformateur de cacao				e la	onnel		la à		ntexte	·δ	ogies t							
COMPÉTENCES GENERALES COMPÉTENCES	NUMÉROS	Type d'objet	Durée (heures)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	intégrer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Utiliser les fonctions de base en informatique	Utiliser les mathématiques en contexte professionnel	Réaliser les schémas des procédés alimentaires	Appliquer les notions de technologies de base relatives à la biochimie et microbiologie	Respecter la législation du travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Organiser le travail	Planifier e travail	Exécuter le travail	Contrôler la qualité des produits	NOMBRE DE COMPÉTENCES
PARTICULIÈRES		Гур	Duré	Se si ?orm	Corr dans	S	Prév sécu 'env	Utili nfo	Utili profe	Réal alim	App le b	Resp	App	Orga	Plan	Exéc	Con	NON
NUMÉROS				1	2	3	4	5	6	7	8	17	18	Ŭ				10
Type d'objet				S	C	S	C	S	S	C	C	S	S					
Durée (heures)				30	30	30	30	45	30	30	30	30	30					345
S'approvisionner en matières premières et intrants	9	С	45	0	•	•	•	•	•	•	•	•	•	A	A	A	•	
Mettre en œuvre et contrôler les opérations de transformation, de conditionnement et de stockage	10	С	120	0	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	A	•	•	
Entretenir le poste et le matériel de travail	11	C	60	0	•	•	•	•	•	•	•	•	0	A	A	A	•	
Surveiller la qualité des matières premières et des produits	12	С	60	0	•	•	•	•	•	0	•	•	•	A	A	A	•	
Utiliser les appareils techniques	13	S	75	0	•	•	•	•	•	0	•	•	•	•	A	•	•	
Définir les nouveaux équipements et procédés	14	С	45	0	•	•	•	•	•	•	•	•	•	A	A	•	•	
Planifier une démarche qualité	15	C	45	0	•	•	•	•	•	•	•	•	•	A	A	A	•	
Mettre en œuvre les techniques de commercialisation	16	С	45	0	•	•	•	•	•	0	•	•	•	A	•	•	•	
S'intégrer en milieu de travail	19	C	300	0	•	•	•	•	0	•	•	•	•	•	A	•	•	
NOMBRE DE COMPÉTENCES	09																	19
Volume horaire total			840															1185

LOGIGRAMME

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; celles-ci sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.





Module N° 01 : Métier et formation	Durée : 30 h					
Compétence	Se situer au regard du métier et de la formation					
Code MEF01						
Compétence traduite en situation						

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

Se situer au regard du métier et de la formation.

ELEMENTS DE COMPETENCE:

- S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles.
- S'informer sur le référentiel et la démarche de formation.
- Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1: PREPARATION, INFORMATION

- S'informer sur la situation actuelle et les perspectives du marché du travail.
- S'informer sur les spécificités des différents secteurs d'activités où l'on retrouve les techniciens du métier.
- S'informer sur la nature des tâches et les exigences de l'emploi, les avantages et les inconvénients.
- S'informer sur les principales tendances du secteur d'activité.
- S'informer sur les principes de la gestion du temps et du stress.
- S'informer sur le référentiel de formation et la démarche de formation.

PHASE 2: PARTICIPATION, REALISATION OU MISE EN APPLICATION

- Discuter de sa perception du métier :
 - les avantages et les inconvénients ;
 - les exigences des employeurs ;
- Discuter des moyens de tenir à jour ses connaissances.
- Échanger sur l'information obtenue au cours d'une visite d'entreprise ou auprès de spécialistes du métier.
- Faire part de ses premières réactions concernant le référentiel de formation et la démarche de formation.

PHASE 3: AUTO- EVALUATION, SYNTHESE OU INTEGRATION

- Évaluer son choix professionnel en comparant les exigences du métier avec ses propres aptitudes et intérêts, ses forces et ses limites.
- Présenter le résultat de son évaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat favorable au respect mutuel.
- Se rendre disponible aux apprenants.
- Valoriser les apports de chaque personne lors des échanges en groupe.
- Encourager les apprenants à adhérer aux activités proposées.
- Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des activités représentatives de la réalité du travail : invitation de conférenciers, visite

d'entreprises, des fabricants, etc.

• Assurer la disponibilité de supports d'informations pertinentes.

CRITERES DE PARTICIPATION

PHASE 1: INFORMATION

• Recueille des données relatives aux sujets traités.

PHASE 2: PARTICIPATION, RÉALISATION OU MISE EN APPLICATION

- Exprime sa perception du métier et du référentiel de formation au cours d'une rencontre de groupe.
- Participe au déroulement des diverses activités proposées.

PHASE 3: AUTO-ÉVALUATION, SYNTHÈSE OU INTÉGRATION

• Produit un rapport dans lequel sont présentés ses goûts et ses intérêts, ses forces et ses limites, son choix par rapport au métier.

Module N° 02 : Comm	nunication Durée : 30h
Compétence	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles
Code	COM02

Compétence traduite en comportement

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles

CONTEXTE DE REALISATION

- En tout lieu.
- En français et en anglais.
- Pour des situations liées :
 - à l'exercice de son métier ;
 - aux situations courantes de la vie;
- A partir :
 - de directives :
 - de formulaires ;
 - de notes techniques ;
 - de rapports ;
 - de divers documents.
- A l'aide :
 - de documents de référence (dictionnaires de la langue française, de la langue anglaise, livres de grammaire, de conjugaison et d'orthographe, journaux, documents techniques, revues et ouvrages spécialisés...);
 - de modèles de documents écrits (rapports, comptes rendus, notes, etc.).
- En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels du milieu.
- Dans des situations professionnelles variées, y compris les réunions, les discussions formelles ou informelles, les rencontres de formation ou d'information, etc.
- Individuellement, en équipe ou auprès d'un groupe.

- Emploi correct des règles, des outils grammaticaux et linguistiques en français et en anglais.
- Utilisation appropriée de formules et de la terminologie du métier.
- Utilisation appropriée des outils de communication.
- Respect du rôle et des responsabilités des autres membres du personnel.
- Respect à l'égard des différents points de vue d'autrui.
- Adoption de comportements éthiques.
- Participation active à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

	Éléments de compétence	Critères particuliers de performance					
1	Exploiter des ressources des	•	Appropriation correcte des expressions et terminologie				
1	langues officielles.		professionnelle				

		• Utilisation correcte des différents registres de langues
		officielles.
		Utilisation correcte du schéma de la communication
		Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.
2.	Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie.	• Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.
		• Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.
		Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.
3.	Produire des écrits généraux et professionnels	• Utilisation efficace des ouvrages relatifs à la qualité de la langue.
		Rédaction claire et concise de messages.
		Production de rapports clairs et concis.
		Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations.
	Encadrer une équipe de travail	 Identification des activités qui ont trait à : la formation ;
4.		l'évaluation du rendement ;l'approche disciplinaire ;
		- la gestion des conflits, etc.
		Identification des aspects favorables à la conduite de réunions.
		Qualité des conseils techniques prodigués

Module N°03 : Insertion dans la vie sociale Durée : 30	
Compétence	S'intégrer dans la vie sociale
Code	IVS03

Compétence traduite en situation

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

S'insérer dans la vie sociale

ELEMENTS DE COMPETENCE:

- Développer une démarche de découverte de son environnement professionnelle.
- Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles.
- Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique.
- Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux.
- Prendre conscience de soi.
- S'auto gérer.
- Disposer des compétences relationnelles.
- Prendre des décisions responsables.
- Différencier le régime juridique des libertés et droits fondamentaux.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1: PREPARATION, INFORMATION

- S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).
- S'informer de ses droits en tant que citoyen.
- S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux.
- S'informer sur les compétences relationnelles.
- S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.
- S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.
- S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.
- Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.
- S'informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique.
- Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.). les problèmes de santé et d'environnement.
- Prendre des décisions responsables.
- Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...)
- Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bienêtre.
- Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté.

• S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...).

PHASE 2: PARTICIPATION, REALISATION OU MISE EN APPLICATION

- Participer aux échanges interpersonnels.
- Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH).
- Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.
- Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.
- Réaliser un projet communautaire.
- Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires.
- Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale.
- Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain.

PHASE 3: AUTO- EVALUATION, SYNTHESE OU INTEGRATION

- Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale.
- Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...):
 - discuter de ses observations et des problèmes survenus ;
 - évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat favorable aux échanges et au respect mutuel
- Maintenir une relation de confiance entre les apprenants, les formateurs et le personnel d'encadrement.
- S'assurer de la supervision des apprenants par des personnes responsables au comportement exemplaire.
- S'assurer des conditions favorables de mise en situation de la formation.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les parents, le personnel d'encadrement, les apprenants et les autres acteurs de la société.
- Favoriser le maintien de la dynamique du groupe.

CRITERES DE PARTICIPATION

PHASE 1: INFORMATION

- Est réceptif aux informations.
- Observe attentivement le contexte d'application des règles de vie saine.

PHASE 2: PARTICIPATION, RÉALISATION OU MISE EN APPLICATION

- Recueille des données pertinentes sur les sujets traités.
- Connaît ses droits en tant que citoyen.
- Remplit ses devoirs de citoyen (respect des règles de procédure, de pratiques de citoyen).

- Se conforme aux règles de l'environnement social.
- Participe aux échanges interpersonnels.

PHASE 3: AUTO-ÉVALUATION, SYNTHÈSE OU INTÉGRATION

- Fait le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine.
- Participe à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...):
 - discute de ses observations et des problèmes survenus ;
 - évalue son intégration en milieu social.

Module N° 04 : Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement Durée : 30 h		Durée : 30 h
Compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité, à l'environnement	l'intégrité physique et à
Code	HSE04	

Compétence traduite en comportement

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement.

CONTEXTE DE REALISATION:

• Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle.

• A partir:

- Des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ;
- De consignes et d'instructions.

• A l'aide :

- D'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
- D'une trousse de premiers soins ;
- De notices, de guides et de manuels d'utilisation.

- Respect des lois, des règlements et des normes.
- Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.
- Intervention judicieuse en cas d'urgence.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	 Interprétation juste de la législation du travail. Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques. Appréciation juste des risques associés à la situation.
3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la	 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail. Reconnaissance juste des mesures préventives.

	sécurité au travail.	 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et
		collective.
4.	Intervenir en situation d'urgence.	 Appréciation juste de la gravité de la situation Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants. Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.
5.	Prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	 Identification des normes environnementales. Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.) Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Gestion appropriée des déchets. Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Module N°05 : Informatique Durée : 45 h	
Compétence	Utiliser les fonctions de base en informatique
Code INF05	

Compétence traduite en comportement

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Utiliser les fonctions de base en informatique

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans le contexte du travail effectué en entreprise.
- Dans des situations de la vie courante.
- A partir de consignes et d'instructions.
- A l'aide :
 - D'un poste informatique standard connecté;
 - De logiciels de bureautique usuels et récents ;
 - De manuels d'utilisation;
 - De périphériques.

- Utilisation appropriée des manuels d'utilisation.
- Respect des principes relatifs à l'ergonomie.
- Exploitation judicieuse et responsable de l'outil informatique.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Préparer son poste de travail.	 Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques. Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques. Organisation fonctionnelle du poste de travail.
2.	Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.	 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation Gestion correcte de dossiers et de fichiers. Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données. Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins. Application rigoureuse des mesures de protection des données.
3.	Saisir des données.	 Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées. Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur. Sauvegarde et impression correctes des documents.
4.	Monter une présentation.	 Manipulation adéquate des fichiers de présentation. Utilisation appropriée des principales fonctions d'un logiciel de présentation.

5.	Naviguer sur Internet.	Choix approprié des outils et des critères de recherche.
		• Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique.

Module Nº 06 : Mathématiques appliquées Durée : 45 h		
Compétence Utiliser les mathématiques en contexte professionnel		
Code MAP06		
Compétence traduite en comportement		

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Utiliser les mathématiques en contexte professionnel

CONTEXTE DE REALISATION:

- En atelier ou en salle.
- Pour la détermination du nombre
- Pour les estimations en vue de la prise des décisions
- A partir des problèmes de mathématiques et de graphiques concernant l'aquaculture
- À l'aide :
 - De moyens de protection individuelle et collective;
 - De fonctions usuelles (algébriques, puissance et trigonométrique ;
 - D'équations de premier ou de second degré;
 - De calculs statistiques;
 - De Symboles mathématiques et d'expressions algébriques;
 - De tables, de graphiques et de manuels de référence;
 - D'une calculatrice scientifique;
 - Des tracés géométriques.

- Respect des règles de santé et de protection de l'environnement.
- Utilisation appropriée des lois mathématiques.
- Utilisation appropriée de la calculatrice ou du tableur.
- Exactitude des résultats.
- Utilisation appropriée des manuels;
- Choix approprié des opérations ;
- Manipulation soignée de l'équipement;
- Appropriation parfaite des formules utilisées;
- Logique de la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Convertir des unités de	Utilisation correcte de table de conversion
1.	mesure	Détermination juste des unités de mesure
2.	Utiliser les différents types des nombre	 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) Utilisation judicieuse des nombres décimaux et des entiers naturels Manipulation judicieuse des fractions et de proportionnalité Utilisation judicieuse de la calculatrice.

	Résoudre des équations	Résolution judicieuse des équations du premier et second degré ;
3.	algébriques à une ou à	• Résolution précise d'un système d'équation à une et 3 inconnues.
	deux inconnues.	
4.	Effectuer les calculs	Développement et réduction judicieuse d'une expression
	algébrique	Factorisation judicieuse d'une somme des termes
5.	Résoudre des problèmes	• Construction précise des figures géométriques simples (cercle,
	de figure géométrique	triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc)
	de figure geometrique	Calcul précis des surfaces et volumes.

Module N° 07 : Sch	Module N° 07 : Schémas des procédés alimentaires Durée : 45 h			
Compétence	Réaliser les schémas des procédés alimentaires			
Code SPA07				
Compétence traduite en comportement				

Réaliser les schémas des procédés alimentaires

CONTEXTE DE REALISATION:

- À partir des matières premières, des intrants et du produit à réaliser.
- À l'aide :
- De documentation technique, de rapports, etc.;
- Papiers ou calque;
- De supports informatiques.

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
- Application correcte des techniques.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'observation.
- Interprétation juste des ouvrages de référence, de la documentation technique et des rapports.
- Utilisation juste de la terminologie.
- Souci manifeste pour la qualité du travail et la rigueur dans la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Appréhender la notion d'opération unitaire	 Identification précise du but de chaque étape; Détermination exacte des conditions d'utilisation de chaque opération.
2.	Lire et d'interpréter un diagramme de procédé	 Identification précise des matières premières, intrants et étapes de production; Identification exacte des quantités de matière première et intrants; Application de la séquence des opérations.
3.	Schématiser un diagramme de procédé.	 Identification du produit à réaliser et les matières premières et intrants à utiliser; Détermination du début et de la fin du procédé; Maitrise des règles d'écriture des procédés alimentaires;

	Réalisation du diagramme.

Module No 08 : No	Module Nº 08 : Notions de base en biochimie et en microbiologie Durée : 75 h			
Compétence	Compétence Appliquer les notions de technologies de base relatives à la biochimie et microbiologie			
Code NBM08				
Compétence traduite en comportement				

Appliquer les notions de technologies de base relatives à la biochimie et microbiologie

CONTEXTE DE REALISATION:

- Pour des travaux relatifs à la transformation du cacao.
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives.
- À l'aide :
 - Des supports techniques ;
 - de la réglementation;
 - d'équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - d'instruments de mesure et de contrôle ;
 - de supports informatiques.

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité du produit aux normes de qualité.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Travail soigné.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'observation.
- Souci constant de la qualité dans la réalisation du produit.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
	1. Utiliser les concepts de base en biochimie des aliments	 Identification judicieuse des constituants alimentaires du cacao; Détermination exacte du rôle de chaque constituant nutritionnel présent; Interprétation précise des réactions observées lors du traitement et des transformations des fèves de cacao

2.	Appliquer les transformations biochimique et microbiologique	 Détermination judicieuse des rendements transformés ; Détermination judicieuse de la valeur ajoutée.
3.	Identifier les microorganismes d'intérêt, d'altération et pathogènes	 Identification judicieuse des microorganismes utiles et néfastes en transformation du cacao; Identification judicieuse des dégâts occasionnés par les microorganismes d'altération et pathogènes.
4.	Décrire l'influence de l'environnement sur le développement microbien.	 Énumération précise des facteurs physicochimiques influençant le développement microbien; Mesure exacte de l'impact de chaque facteur sur le développement microbien.

Module N° 09 : Gestion des stocks et approvisionne	ements Durée : 45 h
Compétence	S'approvisionner en matières premières et intrants
Code	GSA09
Compétence traduite en comportement	

S'approvisionner en matières premières et intrants

CONTEXTE DE REALISATION:

En fonction de la demande en produits finis.

À l'aide :

- Des données du marché (offre et demande) ;
- Des fiches de stocks;
- de la capacité de production;
- de la documentation technique sur le système de contrôle ;
- d'instruments de mesure.

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
- Interprétation juste des données du marché.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'observation.
- Utilisation appropriée des équipements de production.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Appliquer les principes et règles de l'approvisionnement	 Identification judicieuse des besoins en matières premières et intrants; Identification correcte des fournisseurs et des bassins de production; Détermination précise des stocks d'alerte et de sécurité; Établissement correcte des bons de commande et de réception.
2.	Appliquer les principes de gestion des stocks	 Rangement correct des matières premières et intrants; Application correcte des principes de gestion des stocks (FIFO, LIFO, FEFO,).
3.	Utiliser les outils de gestion des stocks	 Enregistrement exact des mouvements d'entrées et de sortie; Production correcte et enregistrement des factures; Contrôle strict et visibilité quotidienne du stock.

		•	Identification précise des charges liées à l'acquisition des matières
4.	Évaluer les coûts de l'unité.		premières et intrants
		•	Estimation exacte des charges liées à l'acquisition des matières
			premières et intrants

Module N° 10 : Conduite des opérations de transformation, de conditionnement et de stockage		
	Durée : 120 h	
Compétence	Mettre en œuvre et contrôler les opérations de transformation, de conditionnement et de stockage	
Code	TCS10	
C 4 4 1 4 4		

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Mettre en œuvre et contrôler les opérations de transformation, de conditionnement et de stockage.

CONTEXTE DE REALISATION:

- En usine, entrepôt et/ou en salle.
- En équipe, individuellement ou sous supervision.
- A partir :
 - Documents techniques,
 - Documents administratifs,
 - Procédure existante.
- À l'aide :
 - D'outils manuels;
 - D'outils conventionnels;
 - De machines et/ou outils à commande numérique ;
 - De matériels et matériaux d'emballage.

- Travail bien exécuté.
- Utilisation des bonnes techniques.
- Qualité des produits obtenus.
- Respect des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation, de l'observation et aptitude à travailler sous stress.
- Utilisation des équipements et des consommables.
- Respect des délais.
- Attitude positive.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Appliquer les techniques de transformation au cacao	 Connaissance judicieuse des dérivés du cacao Identification précise des étapes de transformation pour chaque dérivé Mise en œuvre correcte des opérations de transformation.
2.	Appliquer les techniques de conservation au cacao et à ses dérivés	1
3.	Définir les conditions et techniques de stockage des produits	1

		Respect des conditions de stockage.
4.	Choisir les différents matériaux d'emballage	 Identification correcte des différents matériaux d'emballage Utilisation judicieuse de l'emballage.
5.	Appliquer les normes liées aux produits emballés	 Respect strict des règles sur l'étiquetage des produits; Utilisation judicieuse des emballages respectant les norm environnementales.

Module Nº11 : Entretien du poste et du matériel	Durée : 60 h
Compétence	Entretenir le poste et matériel de travail
Code	EPT11

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Entretenir le poste et matériel de travail

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans une usine de production, en entrepôt ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision.
 À partir :
- des consignes écrites et orales
- des consignes précises sur les travaux à réaliser À l'aide :
- Plan de nettoyage et de désinfection ;
- Machine et matériel de nettoyage et de désinfection.

- Conformité des surfaces aux exigences de qualité ;
- Respect des conditions d'hygiène du personnel, des locaux et du matériel ;
- Respect du plan de nettoyage et désinfection ;
- Précision dans la réalisation ;
- Respect des exigences du cahier de charge ;
- Utilisation efficace des produits de nettoyage et désinfection.

	Éléments de compétence	Critères particuliers de performance
1.	Appliquer les règles d'hygiène	 Identification correcte des règles d'hygiène corporelle et applicables aux matériels et locaux; Respect des bonnes pratiques d'hygiène; Choix judicieux du site de transformation.
2.	Interpréter les bases du système HACCP	 Respect minutieux des étapes du système; Identification correcte des limites du système HACCP pré conçu; Évaluation judicieuse des risques liés à une insuffisance d'hygiène.
3.	Analyser les dangers et points critiques	 Identification judicieuse des dangers ; Détermination correcte des mesures de maitrise des dangers.
4.	Nettoyer et désinfecter les équipements, les locaux et le personnel.	 Choix d'un désinfectant; Identification correcte des étapes de nettoyage et de désinfection des équipements, des locaux et du personnel.

5	Vérifier	l'efficacité	du	•	Respect judicieux des règles d'hygiène;
٥.	système			•	Évaluation judicieuse des écarts.

Module Nº 12 : Analyse des matières premières et des produits Durée : 60 h					
Compétence Surveiller la qualité des matières premières et des produits					
Code AMP12					
Compétence traduite en comportement					

Surveiller la qualité des matières premières et des produits

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans une usine, en laboratoire, en magasin, en entrepôt et / ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision. À partir :
- des consignes écrites et orales
- des consignes précises sur les produits à analyser À l'aide :
- Équipements de laboratoire ;
- Kits d'analyse;
- Méthodes d'analyses de références.

- Caractéristiques des matières premières et produits ;
- Précision des techniques d'analyse utilisées ;
- Conformité des produits et intrants aux exigences de qualité ;
- Utilisation judicieuse des équipements et matériels ;
- Précision dans la réalisation des opérations de transformation, de conservation et de stockage.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
Analysan las matiènes muomiènes	Identification correcte des techniques de prélèvement ;	
1.	1. Analyser les matières premières, intrants et produits finis	Respect scrupuleux du protocole d'analyse;
		Choix judicieux des équipements d'analyse à utiliser.
	2. Interpréter les résultats d'analyse	Vérification de la cohérence des résultats ;
2.		Vérification de la conformité des matières premières et des
		produits.
	Consigner les résultats et rédiger	Archivage correct des résultats ;
3.	_	Exactitude du contenu du rapport au regard des analyses
	les rapports	effectuées.

MODULE Nº 13 : Appareillage	Durée: 75h
Compétence	Utiliser les appareils techniques
Code	APP13
	• .

ENONCE DE LA COMPETENCE:

Utiliser les appareils techniques

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans une usine de transformation, en entrepôt et / ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision. À partir
- des consignes écrites et orales ;
- des consignes précises sur les travaux à réaliser ;
- des notices d'utilisation.

À l'aide :

- Outils et machines.
- Fiches de travail, etc.

- Choix judicieux des appareils et matériels ;
- Réglage optimal des appareils et matériels ;
- Précision des appareils et matériels ;
- Utilisation judicieuse des appareils et matériels ;
- Précision dans la réalisation des produits.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	S'assurer de la bonne marche des appareils	 Mise en marche correcte des appareils; Identification correcte de la tension utilisée par chaque appareil;
		• Interprétation minutieuse de la notice d'utilisation.
2		Installation précise des appareils ;
2.	Calibrer les appareils	Maintien judicieux du bon fonctionnement des appareils ;
		Mesure exacte de la fiabilité des appareils.
		Vérification périodique des appareils ;
		• Identification et détection des signes d'anomalies et des
3.	Organiser et évaluer la	pannes;
3.	maintenance des appareils	Respect strict des programmes de maintenance ;
		Détermination correcte de la Fréquence de réparation des appareils.

Module Nº 14 : Procédés et techniques nouveaux Durée : 45 h						
Compétence : Définir les nouveaux équipements et procédés						
Code PTN14						
Compétence traduite en comportement						

Définir les nouveaux équipements et procédés

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans une usine de transformation, en magasin et / ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision. À partir
- des consignes écrites et orales ;
- des consignes précises sur les travaux à réaliser.

À l'aide :

- des documents et ressources techniques ;
- En relation avec le service de recherche et développement.

- Rigueur, précision et attention dans le suivi d'une procédure ;
- Sens de l'observation et d'analyse ;
- Compréhension des Processus de développement des nouveaux produits ;
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes ;
- Sécurité des personnes et des matériels ;
- Protection de l'environnement ;
- Cycle de vie du produit ;
- Aliments fonctionnels et nutraceutiques ;
- Respect des normes et qualité.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Identifier les opportunités et les axes de développement des nouveaux produits et procédés	consommateurs; • Identification précise des étapes de développement d'un nouveau produit;
2.	Évaluer les chances de succès	 Mise en place correcte d'une veille technologique. Interprétation précise des données d'enquête sur le nouveau produit; Interprétation judicieuse des résultats d'analyse sensorielle; Caractérisation précise du produit ou des équipements développés.

3.	Élaborer un projet développement	de	 Évaluation judicieuse de la pertinence du dossier technique ; Évaluation exacte du plan d'affaires.
----	-------------------------------------	----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Module Nº 15 : Démarche qualité Durée : 45 h					
Compétence Planifier une démarche qualité					
Code DEQ15					
Compétence traduite en comportement					

Planifier la démarche qualité

CONTEXTE DE REALISATION:

- Dans une usine de transformation, en magasin et / ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision. À partir
- des consignes écrites et orales
- des consignes précises sur les travaux à réaliser À l'aide :
- des normes ;
- des manuels et référentiels qualité ;
- En relation avec tous les services de l'entreprise.

- Rigueur, précision et attention dans le suivi des procédures ;
- Compréhension des documents sans ambiguïté ;
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes ;
- Sécurité des personnes et des matériels, la protection de l'environnement assuré ;
- Connaissance des normes et critères de qualité ;
- Connaissance des étapes de certification.

Éléments de compétence C		Cı	ritères particuliers de performance
1.	Identifier des produits non-		Détermination précise des caractéristiques du produit ;
1.	conformes	•	Identification précise des non-conformités.
		•	Utilisation judicieuse des indicateurs de qualité;
2.	Appliquer les principes de la démarche qualité	•	Définition précise des exigences/besoins du consommateur
2.	démarche qualité	;	
		•	Respect scrupuleux du cahier de charge.
3.	Mise en place d'une	•	Identification précise des types de certification ;
] 3.	procédure de certification	•	Définition exacte des étapes de certification.

Module No 16 : Techniques de commercialisation Durée : 45 h		Durée : 45 h
Compétence	Mettre en œuvre les techniques de commercialisation	
Code TCM16		
Compétence traduite en comportement		

Mettre en œuvre les techniques de commercialisation

CONTEXTE DE REALISATION:

- Sur le lieu de vente et / ou en salle de formation
- En équipe, individuellement ou sous supervision. À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les besoins du marché.
 À l'aide :
- Des documents et ressources techniques ;
- En relation avec les services de production et commerciales.

- Rigueur, précision et attention dans le suivi d'une procédure prévue;
- Compréhension des documents sans ambiguïté;
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes;
- Chiffre d'affaires;
- Parts de marché...

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1	Déterminer les coûts	Détermination précise du coût de production ;
1.	Determiner les couts	Évaluation précise du prix de vente.
	Mettre en œuvre une stratégie	• Identification précise des méthodes et moyens
2.	markéting	markéting ;
	marketing	Utilisation appropriée de la stratégie marketing.
3.	Planifier la distribution des	• Identification précise des réseaux de distribution ;
	produits	Détermination exacte des circuits de distribution.

Module N° 17 : Législation	Durée : 30 h
Compétence	Respecter la législation du travail
Code	LEG17

CONTEXTE DE RÉALISATION

En atelier, en salle de classe et en usine.

- Pour maitriser la législation de travail ;
- Pour connaître le droit des travailleurs ;
- Pour connaître les devoirs des travailleurs:
- Pour maitriser les conventions collectives etc...
- À l'aide de différentes normes et textes règlementaires en vigueur

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Adoption d'un comportement et des méthodes de travail normées
- Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail
- Application de la convention collective appliquée au menuisier-ébéniste
- Connaissance des droits et obligations de l'affûteur
- Connaissance des types Contrat de travail (exécution et suspension de contrat)
- Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail : prestation de travail; rémunération et lien de subordination juridique
- Application du Code de travail

N°	Éléments de compétence	Critères particuliers de performance
1	Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail	 Appréhension judicieuse des notions de législation de travail Respect judicieux des textes de référence liés à la législation de travail
2	Appliquer la convention collective appliquée au métier de transformateur de cacao	 Identification judicieuse des conventions collectives Application judicieuse de la convention collective appliquée
3	Identifier les types de Contrat de travail	 Connaissance appropriée du Contrat de travail et de ses éléments constitutifs Identification judicieuse des différents contrats de travail
4	Appliquer le Code de travail	 Présentation judicieuse du Code de tra Appropriation judicieuse du Code de travail

Module N° 18 : Entrepreneuriat Durée : 30 h		
Compétence :	Appliquer une démarche entrepreneuriale	
Code	: ENT18	
~		

Compétence traduite en situation

CONTEXTE DE REALISATION

Individuellement ou en équipe

À partir de

- Signalement ou saisie d'opportunités
- Initiatives personnelles

A l'aide de

- Outils informatiques
- Modèles courants de plans d'affaire
- Sources d'informations spécialisées

- Collecte d'informations judicieuses et pertinentes
- Utilisation efficace des outils de communication numérique
- Exploitation judicieuse des ressources publiques et privées
- d'aide à l'entreprenariat

Élé	ments de compétence	Critères particuliers de performance
1.	Examiner les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	 Interprétation succincte de l'environnement économique Interprétation succincte du marché Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services
2.	Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi	 Interprétation succincte de l'environnement économique Interprétation succincte du marché Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services
3.	Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi	 Auto-évaluation à l'égard des situations à risques Identification précise des atouts et faiblesses personnelles Identification précise des avantages d'une démarche avec des associés
4.	Ébaucher un plan d'affaires	 Formulation succincte et claire de la mission et des activités Repérage du statut juridique approprié Production et réflexion systématique
5.	Faire l'examen des ressources disponibles	 État objectif des ressources personnelles à investir Repérage et différenciation des organismes et des programmes ressources. Repérage et différenciation de partenaires d'affaires
6.	Présenter le projet	 Montage correct d'un dossier de présentation du projet. Pertinence et qualité du contenu de la communication

		Qualité technique des documents imprimés et numériques
		Qualité de la présentation
7.		 Bilan exhaustif de ses compétences
	Utiliser les moyens de recherche	 Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi
	d'emploi	• Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de
	d emploi	motivation.
		 Préparation minutieuse d'une entrevue d'embauche

Module N° 19 : Stage Professionnel Durée : 300		Durée : 300 h
Compétence	S'intégrer en milieu de travail	
Code	STG19	

CONTEXTE DE REALISATION

En entreprise.

À partir de :

- D'un programme de stage
- De directives et de consignes fournies par le formateur et par le responsable du stage en entreprise

À l'aide :

- Du Cahier de stage.
- Du Journal de bord.
- De la documentation obtenue lors du stage.

- Respect du programme de stage.
- Respect des règles de sante et de sécurité au travail.
- Travail méthodique, propre et soigné.
- Respect des consignes de l'entreprise et de l'établissement.
- Démonstration d'assiduité.
- Respect de la confidentialité.
- Communication harmonieuse avec ses supérieurs et ses collègues.

N°	Éléments de Compétence	Critères particuliers de performance	
1.	Se préparer au stage.	 Dépôt à temps des demandes Participation active aux rencontres préparatoires Relevé précis des consignes de déroulement du stage Prise de contact positive avec le lieu de stage 	
2.	S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	 Respect strict des consignes et des règlements de l'entreprise Adaptation appropriée au milieu du travail 	
3.	Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation	 Application rigoureuse et intérêt dans les travaux réalisés. Respect scrupuleux des objectifs prédéfinis et des modalités de suivi. Consignation régulière des informations dans son journal de bord 	
4.	Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	difficultes et les reussites du stage.	

ANNEXES

- SIGLES ET ABREVIATIONS
- BIBLIOGRAPHIE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).
- CCMEFP-UEMOA. Référentiel métier compétences du Technicien en transformation et contrôle qualité en industrie agro-alimentaire. 2015
- Edoh Adabe et Ngo Samnick E.L. Production et transformation du cacao. Publication technique CTA ISF, Cameroun. 2014. 44p
- République du Cameroun. Programme national du cycle de Brevet de Technicien Supérieur, volume 2, Industries alimentaires, 2017.
- République Française-Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Référentiel du diplôme du Brevet Professionnel Agricole, option transformation alimentaire. 2008, 108p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.